

■ **BIOSIDERAL SA**, à Lausanne, avenue du Théâtre 7, c/o ZINGG FINANCE S.A., 1005 Lausanne, CH-550-1053381-1. Nouvelle société anonyme. Statuts: 30 janvier 2008. But: la commercialisation de nouveaux produits, procédés, ou thérapies dans le domaine de la médecine régénératrice ou réparatrice par cellule souche (pour but complet cf. statuts). Capital-actions entièrement libéré: CHF 100'000, divisé en 100 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité selon statuts. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux actionnaires: par lettre recommandée. Administration: Schoch Robert, de Berthoud, à Blonay, président, et Zingg Pierre-Olivier, de Busswil bei Melchnau, à Pully, tous deux avec signature collective à deux. Organe de révision: Oficomptes SA, société fiduciaire (CH-550-0093594-6), à Lausanne.

Journal no 1581 du 05.02.2008
(04332876 / CH-550.1.053.381-1)